

AU FAIT

Organisationnelle

www.centreest.ca

Août 2023

CSCE-Infos @csceI



Résultats des élections 2023-2024

Le conseiller public Réginald Roy a été réélu président du conseil d'administration du CSCE pour l'année 2023-2024. Danielle Larsen a été élue vice-présidente. Miguel Poulin est conseiller catholique pour St-Paul, Colette Borgun est conseillère catholique pour Plamondon/Lac La Biche et Jennifer Leclerc est conseillère catholique pour Cold Lake.

Horaire des réunions ordinaires

- Mercredi 27 septembre 2023, 17h à 20h
- Lundi 30 octobre 2023, 17h à 20h
- Mercredi 29 novembre 2023, 17h à 20h
- Mercredi 24 janvier 2024, 17h à 20h
- Mercredi 28 février 2024, 17h à 20h
- Mercredi 27 mars 2024, 17h à 20h
- Mercredi 24 avril 2024, 17h à 20h
- Mercredi 29 mai 2024, 17h à 20h
- Mercredi 26 juin 2024, 17h à 20h

Les réunions se tiendront en mode hybride, un lien ZOOM sera publié à l'avance pour permettre la participation à distance. Avec l'appui au préalable de la majorité des conseillers élus, la présidence pourra prolonger la réunion, changer la date et l'heure de sa tenue ou encore l'annuler ou la reporter.

AU FAIT-Organisationnelle

Comités du CSCE

Voici les conseillers dédiés aux différents sous-comités du Conseil scolaire Centre-Est :

- Comité de vérification financière : Réginald Roy et Miguel Poulin
- Comité des ressources humaines : Colette Borgun et Jennifer Leclerc
- Comité de liaison : Danielle Larsen

Représentants des organismes

Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta (FCSFA) : Réginald Roy

Alberta Catholic School Trustees' Association (ACSTA) : Miguel Poulin

Alberta School Board's Association Zone 2/3 (ASBA) : Colette Borgun - Danielle Larsen (remplaçante)

Teachers Employer Bargaining Association (TEBA) : Jennifer Leclerc

Rural Caucus of Alberta School Boards : Danielle Larsen

Honoraires

	2023-2024
Présidence	600\$/mois
Vice-présidence	300\$/mois
Conseiller	250\$/mois
Réunion du conseil	200\$/mois
Réunion (moins de 4h)	115\$
Réunion (4h et plus)	230\$
Kilométrage	0,58\$/km
Déplacement	10\$/heure
Repas-déjeuner	15\$
Repas-dîner	20\$
Repas-souper	30\$
Indemnité quotidienne	10\$
Hébergement (ou selon le reçu présenté)	40\$
Frais de gardiennage	10\$/h
Allocation cellulaire et Internet	35\$/mois